

Département de l'Yonne

Communauté de Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	13 juin 2017	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 50 Présents : 42 Votants : 48
Date d'affichage de la convocation :	13 juin 2017	

## Séance du 20 juin 2017

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt juin deux mille dix-sept à dix-neuf heures trente, à la salle des fêtes de l'école Albert Garnier à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme Régine PASQUIER M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, M. Patrick LEMAISTRE, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID (parti à 21 h 00), Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoit HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. Thierry LEAU, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS (parti à 20 h 50), Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, Mme Laure FARO (partie à 20 h 50), M. Bernard DUGOURGEOT (parti à 20 h 50), Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

**ETAIENT ABSENTS :**

M. Claude GRUET, procuration à M. Jean-Pierre BAUSSART,  
Mme Catherine DECUYPER, procuration à M. Patrick LEMAISTRE,  
M. Yannick VILLAIN, procuration à Mme Marie-Hélène GOUEDARD,  
M. Serge BLOUET, procuration à Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU,  
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Bernard MORAINÉ, (à partir de 21 h 00),  
M. Jacques COURTAT, procuration à M. Thierry LEAU,  
Mme Emilie LAFORGE, procuration à Mme Corinne BALLANTIER,  
M. Guy BOURRAS, procuration à M. Gilles-Maxime POIBLANC (à partir de 20 h 50),  
Mme Laure FARO, procuration à Mme Sylvie BLANC (à partir de 20 h 50),  
M. Bernard DUGOURGEOT, procuration à M. Alain PETER, (à partir de 20 h 50),

Mme Frédérique COLAS,  
M. Yann CHANDIVERT,

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Laurence MARCHAND



**Objet :** demande de subvention DETR et DSI (dotation de soutien à l'investissement) : aménagements de sécurité aux abords du lycée Louis Davier et du collège Saint-Jacques à JOIGNY

**Objet : demande de subvention DETR et DSI (dotation de soutien à l'investissement) : aménagements de sécurité aux abords du lycée Louis Davier et du collège Saint-Jacques à JOIGNY**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** les travaux d'aménagement de sécurité aux abords du lycée Louis Davier à JOIGNY, conformément au descriptif (non exhaustif) ci-dessous :

**Prestataires intellectuels :**

- Maîtrise d'œuvre (25 000 €)

**Descriptif sommaire des travaux (non exhaustif) :**

**Aménagement des abords du Lycée Louis Davier (629 000 €) :**

- Dépose et démolition des aménagements existants
- Travaux de voirie (terrassement, bordures, enrobé, mobilier urbain, éclairage, ...)

**Aménagement de stationnements bus pour le collège Saint-Jacques (67 500 €) :**

- Dépose et démolition des aménagements existants
- Travaux de voirie (terrassement, bordures, enrobé, mobilier urbain, éclairage, ...)

**Considérant** l'annulation de la délibération n° FIN/2017/25 du 20 mars 2017 relative aux demandes de subvention DETR et DSI, en remplacement de la présente délibération,

**Considérant** le montant des travaux revu à la hausse en raison de travaux supplémentaires retenus par rapport au projet initial,

**Considérant** que la Communauté de Communes du Jovinien peut solliciter des subventions dans le cadre de la DETR et de la DSI,

**Considérant** le détail du financement de ces travaux comme suit :

<i>travaux</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Ressources H.T.</i>	<i>MONTANT H.T.</i>	<i>Financement pour la CCJ (% arrondis)</i>
Travaux d'aménagement de sécurité aux abords du Lycée Louis Davier et du collège Saint-Jacques	721 500,00 €	Etat – DETR	432 900,00 €	60 %
		Etat - Dotation de soutien à l'investissement	144 300,00 €	20 %
		Autofinancement	144 300,00 €	20 %
Total	<b>721 500,00 €</b>		<b>721 500,00 €</b>	<b>100 %</b>

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires en date du 13 juin 2017,

Vu la réunion de la commission voirie en date du 14 juin 2017,

Vu l'exposé du vice-président,

**Le conseil communautaire,**

**Après avoir délibéré,**

**POUR : 47**

**ABSTENTION : 1 (M. Rémi BICHEBOIS)**

**CONTRE : 0**

- **ACCEPTE** le plan de financement des travaux d'aménagement de sécurité aux abords du lycée Louis Davier de Joigny et du collège Saint-Jacques, conformément au tableau ci-dessus,

- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'engagement de ces travaux,

- **AUTORISE** le président ou son représentant à solliciter ces subventions DETR et DSI pour ces travaux, et à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour copie conforme,  
Pour le Président,



Date de réception

par la Sous-Préfecture : 29/06/2017

Date de publication : 30/06/2017